

<http://www.la-sociale.online/spip.php?article22>

La loi de séparation des églises et de l'État

- Bibliothèque -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mai 2005

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

Les fureurs médiatiques et politiques autour de la mort de Karol Wojtyla et de son successeur Ratzinger sont venues nous rappeler fort à propos que la laïcité n'était pas gagnée une fois pour toutes. la commémoration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'Etat s'inscrit ainsi dans un contexte où la question laïque est redevenue - si jamais elle avait cessé de l'être - l'enjeu d'une bataille politique capitale.

Président de l'Institut de Recherches de la « Libre Pensée », Jean-Marc Schiappa a réuni 140 contributions qui permettent d'éclairer ce que fut le contexte de la loi de 1905 et quelle en est la portée exacte, toujours actuelle. Des documents, des études, la comparaison entre ce qui se passe en France et ce qui se passe dans d'autres pays, l'historien, le militant, le citoyen soucieux de comprendre, tous trouveront dans cet ouvrage la matière à faire progresser la réflexion.

« 1905 ! », c'est à la fois un titre et revendication prévient d'emblée JM Schiappa. Résultat combiné de l'action des associations laïques, du mouvement ouvrier, des socialistes (1905 est aussi l'année de l'unification des socialistes) mais aussi des démocrates et des républicains modérés (les radicaux, Aristide Briand), cette loi constitue à bien des égards la première grande reprise du mouvement en avant vers la liberté initié en 1789. La liberté de conscience, qui restait souvent très formelle, va entrer dans les faits.

Le discours de Jean Jaurès (cf. p.251 et sq.) en définit magistralement le sens. Il rappelle que la tentative robespierriste d'intégrer le christianisme en bloc à la République (la constitution civile du clergé) se révéla une chimère. [\[1\]](#)

« Ainsi, toute notre histoire proteste contre je ne sais quelle tentation de substituer des compromis incertains et tâtonnant du schisme à la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entière raison.

C'est sans équivoque, c'est sans ambiguïté, c'est en respectant dans la limite même de leur fonctionnement les principes d'organisation des Eglises, qui ne deviennent plus qu'un des éléments de la liberté civile générale, et c'est en dressant contre ces Eglises la grande association des hommes travaillant au culte nouveau de la justice sociale et de l'humanité renouvelée, c'est par là et non par des schismes incertains que vous ferez progresser ce pays conformément à son génie. »

Pour les ignorants plus ou moins mal intentionnés qui continuent de combattre la loi de séparation, cet ouvrage permet de bien comprendre les débats de l'époque : il ne s'agit pas d'une loi anti-religieuse [\[2\]](#) puisqu'elle renvoie dos-à-dos deux extrémismes : celui qui veut maintenir l'Eglise catholique avec toutes ses prérogatives comme instrument d'asservissement politique, mais aussi celui qui veut faire de la loi une arme de lutte contre les religions. Rappel qui n'est pas inutile aujourd'hui.

[\[1\]](#) Au début des années 80, les socialistes, notamment Pierre Mauroy et Alain Savary auraient été bien avisés de lire ou de relire ce discours, avant de se lancer dans la calamiteuse aventure de l'unification scolaire qui se termina par une reculade désespérée.

[\[2\]](#) Les protestants jouèrent du reste un rôle non négligeable dans la bataille laïque